

## [ELECTION]



**Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France, a été élu à l'unanimité, Président du Conseil d'administration de Grand Paris Aménagement.**

A l'occasion de la séance du 19 octobre 2021, présidée par François ADAM, premier vice-président, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT a été élu Président du Conseil d'Administration de Grand Paris Aménagement. Ce Conseil d'administration a également permis de désigner de nouveaux administrateurs représentants les collectivités territoriales.

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France, Maire de Mennecy et Président du Conseil d'Administration de l'EPFIF, a été élu (à l'unanimité des suffrages exprimés) Président du Conseil d'administration, pour un mandat de quatre années, succédant ainsi à Valérie Péresse puis François Adam, Président du Conseil d'administration depuis les élections régionales du 27 juin dernier.

Pour la première fois, c'est un maire, d'une petite commune de grande couronne qui accède à cette fonction ce qui marque également la volonté de Grand Paris Aménagement d'être un outil à destination de tous les territoires franciliens.

Pour Jean-Philippe Dugoin-Clément : *« Je suis très fier et heureux de succéder à Valérie Péresse à la Présidence de Grand Paris Aménagement, principal aménageur public francilien. Je remercie l'ensemble des membres du Conseil d'administration de leur confiance. Grand Paris Aménagement porte depuis des années et continuera à porter des politiques publiques souhaitées par l'Etat et la Région en matière d'aménagement urbain avec une exigence de qualité et d'exemplarité dans les process mis en œuvre. Je sais déjà pouvoir compter sur notre Directeur Général et ses équipes pour œuvrer en ce sens à mes côtés »*

Pour Stéphane de Faÿ, Directeur général de Grand Paris Aménagement : *« Je me réjouis de l'élection de Jean-Philippe Dugoin-Clément, à pied d'œuvre pour être le relais sur le territoire francilien de nos actions et de notre engagement. Cette élection est l'occasion de réaffirmer le lien entre l'Etat et les collectivités territoriales, consubstantiel de notre gouvernance et de notre bonne organisation. Le vote par le Conseil d'Administration aujourd'hui des modalités de cessions des charges foncières acte par ailleurs le positionnement de notre établissement au service des projets d'aménagement, en s'engageant sur un prix fixe des terrains, en contrepartie d'une exigence supérieure sur la qualité des logements vis-à-vis de nos partenaires immobiliers ».*

### **Le Conseil compte quatre nouveaux administrateurs :**

- Pour le Conseil régional : MM. Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Laurent JEANNE, Maire de Champigny sur Marne, Adrien DELACROIX, conseiller municipal de Saint-Denis
- Le Président de l'Etablissement public d'aménagement d'ORSA : M. Olivier CAPITANIO, Président du Conseil départemental du Val de Marne

### **A propos de Grand Paris Aménagement :**

Grand Paris Aménagement est un établissement public de référence, opérateur foncier et aménageur urbain, qui intervient sur tout le territoire francilien au service des Maires et des collectivités -petites et grandes- dans la réalisation de leurs projets urbains, de l'étude à la conception et à l'exécution.

# grandparis aménagement

Dans près de 80 opérations d'aménagement menées actuellement, les 200 collaborateurs de l'établissement, animés par le sens de l'intérêt général, s'attachent à créer pour tous une ville attractive et productive, dans des quartiers où il fait bon vivre mêlant qualité et respect de l'environnement.

**Contact presse :**

Direction de la Communication, Marie Gallas-Amblard ([marie.gallas-amblard@grandparisamenagement.fr](mailto:marie.gallas-amblard@grandparisamenagement.fr))